

D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Bernardière

Par arrêté n°ATDMAD_19_002 du 23 janvier 2019, le Président de Terres de Montaigu Communauté de communes Montaigu-Rocheservière a décidé l'ouverture de l'enquête publique relative au projet révision allégée du PLU de La Bernardière. L'enquête se déroulera pendant 33 jours consécutifs, **du mardi 19 février au samedi 23 mars 2019 inclus, en mairie de La Bernardière.**

Par décision tacite en date du 22 janvier 2019, la Mission Régionale de l'Autorité environnementale est réputée ne pas avoir soumis le dossier de révision allégée à évaluation environnementale.

Le projet porte sur des modifications du rapport de présentation et du règlement graphique, permettant la réalisation d'un projet dédié à l'habitat dans le secteur du Clos de La Prairie, en faisant évoluer le zonage N en 1AU.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en Mairie de La Bernardière, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30
- le samedi de 9h00 à 12h00

Le dossier mis à disposition du public, en support papier et numérique, contient notamment une notice explicative présentant les modifications envisagées du PLU.

Monsieur Marc JACQUET, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire en retraite, est nommé en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes pour procéder à ladite enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations écrites ou orales du public, en mairie de La Bernardière :

- le mardi 19 février 2019 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 7 mars 2019 de 16h00 à 19h00
- le samedi 23 mars 2019 de 9h00 à 12h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations peuvent également être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de La Bernardière, 20 rue de La Poste 85610 La Bernardière ou par mail, à l'adresse suivante : enquetepublique@labernardiere.fr

L'ensemble du dossier d'enquête est consultable sur le site internet de Terres de Montaigu à l'adresse suivante : www.terresdemontaigu.fr et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.labernardiere.fr/>

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès du Pôle Aménagement et Environnement de Terres de Montaigu, responsable du plan, au 02.51.46.46.14 ou par voie postale au 35 Avenue Villebois Mareuil – 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex.

Pendant un an, à compter de la réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en mairie de La Bernardière, au siège de l'intercommunalité et à la Préfecture, ainsi que sur les sites internet de la commune de La Bernardière et de Terres de Montaigu.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil communautaire de Terres de Montaigu pourra approuver la révision allégée du PLU de La Bernardière.

Le Président,
Antoine CHEREAU

